



FRANÇOIS LEGAULT, MINISTRE RESPONSABLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**DE GRANDS DÉFIS, DE GRANDES ATTENTES**

**Abitibi-Témiscamingue, le 10 septembre 2025** – Au terme du remaniement ministériel, c'est avec de grandes attentes et une certaine réserve que la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) accueille la nomination du premier ministre François Legault à titre de ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue.

Alors qu'aucun élu de la région ne siège au conseil des ministres depuis 2022, les préfètes et les préfets demandaient au gouvernement de reconnaître le droit de l'Abitibi-Témiscamingue d'être pleinement représentée autour de la table des décisions. Les élus de l'Abitibi-Témiscamingue se tourneront donc directement vers le premier ministre afin que les réalités et priorités du territoire puissent être pleinement prises en compte.

*« Avoir le premier ministre comme ministre régional est symbolique, mais il certain que notre volonté était d'avoir un ministre de chez nous, enraciné, qui vit nos réalités et nos défis. Voyons la présence politique que le premier ministre pourra accorder à l'Abitibi-Témiscamingue et si au-delà d'être entendus, nous pouvons être compris. »* a déclaré Jaclin Bégin, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Rappelons qu'en plus d'avoir décrié le manque d'appui gouvernemental, la CPAT urge Québec d'agir sur l'important déficit fiscal, estimé entre 666 M\$ et 822 M\$, révélé par une étude menée par Aviseo Conseil. Bien que l'Abitibi-Témiscamingue contribue massivement à l'économie du Québec, elle est freinée dans son développement par un sous-financement chronique qui nuit à son dynamisme, réduit son pouvoir d'attraction et compromet son avenir sur le plan démographique. Il est essentiel de rectifier cette iniquité, ce qui nécessite une réelle volonté politique.

**Citations**

*« Le premier ministre a reçu il y a déjà plusieurs mois notre étude sur la contribution économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous espérons donc qu'avec son nouveau statut de ministre responsable de la région qu'il y portera une attention accrue afin que notre région reçoive sa juste part. »*

**- Diane Dallaire, vice-présidente de la CPAT et préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda**

*« On parle d'un déficit structurel majeur envers notre région. Il est important que le premier ministre soit conscient que ce ne sont pas quelques bonnes nouvelles qui vont effacer des années de sous-financement. Nous ne demandons pas la charité, nous demandons l'équité. L'Abitibi-Témiscamingue mérite une reconnaissance durable. »*

**- Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue**

*« Notre volonté demeure inchangée : que l'Abitibi-Témiscamingue ait une voix forte au sein du caucus gouvernemental. Le rôle du premier ministre comme ministre régional doit donc se traduire par des gestes clairs pour rétablir l'équilibre et un engagement réel à offrir à notre région la place qu'elle mérite ».*

**- Céline Brindamour, préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or**

*« Notre région a trop souvent été reléguée en marge des grandes décisions. L'Abitibi-Témiscamingue doit assurer son développement et ça commence par des investissements dans nos infrastructures, dans nos services et dans notre population. Voyons comment notre ministre régional pourra passer de l'écoute à l'action. »*

**- Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi**

### **La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue**

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les quatre territoires de MRC de la région, qui compte 148 500 habitants et se compose de 63 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

### **Source et renseignements**

Émilie Dumas

Directrice de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

Tél. 819-710-2728 poste 202

Cell. 819 856-6236